

Zeitschrift:	Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber:	Revue de Théologie et de Philosophie
Band:	14 (1964)
Heft:	3
 Artikel:	Bibliothèque gnostique. Partie I, Le livre secret de Jean = 'Aóv 'Ivv
Autor:	Kasser, Rodolphe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-380810

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOTHÈQUE GNOSTIQUE I

LE LIVRE SECRET DE JEAN

= 'Απόκρυφον Ἰωάννου¹

En 1945 étaient retrouvés près de Nag'Hammâdi, en Haute-Egypte, une cinquantaine de traités ayant appartenu, très vraisemblablement, à une communauté gnostique². Cette découverte devait enrichir considérablement notre information sur la Gnose ; en effet, on ne connaissait, jusqu'ici, que peu d'ouvrages utilisés par les adeptes de ce mouvement religieux et pseudo-philosophique, mouvement essentiellement syncrétiste qui fit, dans les premiers siècles de notre ère, une concurrence assez sérieuse au christianisme. La Gnose n'a d'ailleurs pas entièrement disparu aujourd'hui ; d'une part, elle se manifeste encore ouvertement sous la forme de l'anthroposophie, la théosophie, ou divers mouvements et groupements analogues ; d'autre part, elle a survécu sous une forme plus cachée dans différentes tendances théologiques qui réapparaissent périodiquement, avec plus ou moins d'ampleur, dans toutes les Eglises chrétiennes actuelles, plus particulièrement au sein de celles qui, dès les temps anciens, ont combattu cette hérésie avec la plus grande énergie, et qui, néanmoins, doivent à l'influence gnostique d'importants éléments qui caractérisent non seulement leur mode de penser, mais encore leurs institutions.

L'étude de la Gnose a donc un intérêt que ni le théologien moderne, ni le philosophe, ni même le psychologue ne peuvent négliger : ne s'agit-il pas là de l'une des composantes constantes de la pensée humaine ? Nous pensons faciliter cette étude en rendant accessibles aux lecteurs de cette Revue les textes des gnostiques d'Egypte : nous

¹ Tel est le titre dans la version courte, cf. *infra*, p. xxx ; dans la version longue, on a l'équivalent de κατὰ Ἰωάννην ἀπόκρυφον.

² Cf. R. KASSER : *Les manuscrits de Nag'Hammâdi : faits, documents, problèmes*, RThPh, 1959, p. 357-370.

les publierons ici, par fragments, dans une nouvelle traduction française¹.

Nous commencerons par le Livre secret de Jean, appelé aussi « Apocryphe de Jean ». On peut le considérer en effet comme un ouvrage de base, l'un des traités les plus importants que la Gnose nous ait fournis à ce jour. L'importance de ce traité nous est d'ailleurs prouvée par le nombre des documents qui nous l'ont rapporté, et par la place qui lui était assignée à l'intérieur des codices de Nag'Hammâdi. D'une part, fait unique dans la tradition manuscrite gnostique, pas moins de quatre papyri composites contiennent le Livre secret de Jean ; d'autre part, dans trois de ces codices, les n^os II, III et IV de Nag'Hammâdi², il occupe la première place, comme si le copiste avait voulu montrer par là que les autres traités, abordant des questions de détail, n'étaient guère accessibles au lecteur tant qu'il n'avait pas connaissance de l'ouvrage de base, où se trouvaient donnés, sous une forme systématique, les fondements mêmes de la théologie et de la cosmologie gnostiques, le récit de la création des êtres célestes et terrestres, l'explication de la chute et du péché, la révélation, enfin, de l'activité salvatrice entreprise par les entités lumineuses dès ces temps très anciens, et les conséquences actuelles de cette activité pour le salut de l'humanité. De même, pour le chrétien, la connaissance de la Genèse, premier livre de la Bible, est une condition indispensable, et sans cette connaissance première, les autres parties de l'Ancien et du Nouveau Testament ne sauraient être méditées avec profit.

En étudiant le Livre secret de Jean, nous pourrons d'abord aborder de plain pied les problèmes difficiles de transmission littéraire qui sont posés par tous les écrits de la Gnose. En effet, nous l'avons vu, nous possédons aujourd'hui quatre manuscrits de ce traité³,

¹ Certains des textes que nous donnerons ici auront déjà été publiés ailleurs, et traduits en diverses langues, parfois même en français. Mais comme ces traductions, de l'avis même de leurs auteurs, doivent être considérées comme provisoires (chaque nouvelle publication de texte gnostique enrichit notre connaissance de la langue théologique utilisée par les membres de la secte), qu'elles ont été déjà, en fait, améliorées par de nombreuses monographies de détail, et qu'en outre elles comportent une part d'interprétation que nous aurions voulue moins importante, nous n'estimons pas inutile d'établir ici une nouvelle version française plus littérale, en suivant les principes auxquels nous nous sommes tenu en traduisant l'Evangile selon Thomas et les Papyri Bodmer.

² Nous adoptons ici les numéros donnés aux codices de Nag'Hammâdi par M. Krause (cf. note suivante), non pas pour des raisons de principe, mais pour des raisons pratiques, puisqu'il semble que les auteurs de cette numérotation nouvelle nous fourniront, en fait, les éditions princeps de la plupart des nouveaux textes gnostiques.

³ Voici leurs sigles et leurs éditeurs : BG = W. TILL : *Die Gnostischen Schriften des Koptischen Papyrus Berolinensis 8502*, Berlin 1955 ; II, III, IV = M. KRAUSE & P. LABIB : *Die drei Versionen des Apokryphon des Johannes im*

représentant presque tous des types de texte un peu différents les uns des autres. Deux d'entre eux, BG et III, nous donnent une recension *brève* (ces deux manuscrits diffèrent cependant l'un de l'autre, au point qu'on peut voir là deux versions coptes différentes d'un même original grec, ou de deux formes grecques très voisines) ; les deux autres, II et IV (très mutilé) contiennent une recension *longue* du même écrit, et nous les avons groupés sous le même sigle L. En publiant la version française de l'Evangile selon Thomas¹, nous avions déjà eu la possibilité d'entrevoir par quels chemins tortueux, en l'absence d'une tradition contrôlée par un organisme soucieux de la transmission littérale des textes originaux, les traités gnostiques ont pu parvenir jusqu'à nous. Nous en aurons ici une nouvelle preuve : cette littérature paraît avoir été l'objet de rééditions, de réadaptations continues, alors même qu'elle était en grec, et probablement aussi lorsqu'elle fut traduite en copte². On se demandera d'abord quel texte du Livre secret de Jean est le plus ancien, le texte court ou le texte long ; on remarquera ensuite que même le plus ancien des deux textes est déjà très élaboré, très loin du stade primitif de l'ouvrage.

Commençons par examiner la langue des trois textes en présence, BG, III, et L, d'après un critère assez simple : l'usage des mots d'emprunt. On sait que le copte contient toujours un certain nombre de mots grecs (ou de mots sémitiques adoptés par le copte sous leur forme grecque), et ces mots se distinguent immédiatement du reste du vocabulaire, d'origine égyptienne. Contrairement à ce que l'on croyait autrefois, ces mots ne sont pas, pour la plupart d'entre eux, des corps étrangers introduits arbitrairement dans la langue par ceux qui, devant traduire des textes grecs, n'auraient pas trouvé dans le vieux fonds égyptien les équivalents nécessaires, ou auraient répugné à les y chercher, l'usage de certains termes évoquant un contexte païen. En fait, le fonds linguistique égyptien est extrêmement riche, même à cette époque tardive, et l'on observe qu'il existe, pour presque tous les mots d'emprunt, un doublet autochtone parfaitement suffisant : les traducteurs utilisent souvent tantôt l'un tantôt l'autre, pour

Koptischen Museum zu Alt-Kairo, Wiesbaden 1962 (contient II, I, III, I, IV, I, soit le premier traité des trois codices II, III, et IV). Ces quatre manuscrits paraissent à peu près contemporains, du IV^e siècle environ. Une autre édition de II a paru : S. GIVERSEN : *Apocryphen Johannis*, Copenhague 1963.

¹ R. KASSER : *L'Evangile selon Thomas, présentation et commentaire théologique*, Neuchâtel, 1961.

² A ces transformations littéraires voulues s'ajoutaient, naturellement, les fautes introduites involontairement dans le texte par les copistes et les traducteurs, fautes que les gnostiques eux-mêmes devaient avoir quelque peine à déceler étant donné l'obscurité de leurs doctrines, et, surtout, en l'absence d'un texte « canonique » (trop de versions parallèles circulaient en même temps).

des raisons stylistiques. De plus, ces termes grecs ont été parfaitement assimilés, et ils ne sont plus sentis comme des éléments provenant d'une langue étrangère : ils font partie du langage courant de la population indigène, qui vit en contact quotidien avec une forte minorité grecque, surtout dans les villes, minorité cultivée, commerçante, et très active dans la vie publique¹. On aurait donc tort de croire que plus une version copte est archaïque, plus elle contient de mots grecs, le premier traducteur s'étant simplifié la tâche en introduisant dans sa version le plus de mots grecs possibles empruntés au texte original, soit par paresse, soit qu'il n'en ait pas compris le sens (ces cas-là sont relativement rares). L'étude des vieilles versions coptes de la Bible nous a montré que les choses n'étaient pas aussi simples ; ces versions ne sont pas caractérisées par une teneur en mots grecs particulièrement élevée², mais par l'irrégularité avec laquelle sont employés tantôt ces mots d'emprunt, tantôt les termes indigènes. Les premiers traducteurs n'avaient pas le souci, et probablement pas le temps, d'édicter à ce propos des règles fixes, et de s'y tenir rigoureusement ; ils travaillaient en quelque sorte en pionniers, poussés par les nécessités pratiques d'une évangélisation rapide, d'une propagation efficace de leurs doctrines. Mais, plus tard, ceux qui revisèrent ces premières versions essayèrent de codifier les procédés de traduction : ils étaient choqués, sans doute, par le fait que certains termes théologiques grecs soient rendus par des équivalents égyptiens pouvant susciter des malentendus, alors que ces termes grecs avaient déjà fait l'objet d'âpres discussions théologiques dans les conciles, et tendaient à être interprétés de façon divergente par ceux que l'on considérait comme hérétiques. Ce qui pouvait être observé dans l'Eglise pouvait l'être sans doute aussi dans le mouvement gnostique, également divisé en de nombreux courants souvent hostiles les uns aux autres. C'est ainsi que, en fait, et en tout cas dans les ouvrages religieux, le nombre des mots grecs utilisés exceptionnellement diminue dans les textes révisés, mais ceux qui sont définitivement adoptés reviennent alors avec une plus grande régularité, en sorte que finalement, en règle générale, la proportion absolue des mots grecs a tendance à augmenter dans les textes récents. Notre analyse de BG, III, et L, nous a montré que, parmi les manuscrits de

¹ D'ailleurs, si le copte a subi l'influence du grec, on peut penser légitimement que la *koiné* n'a pu subsister si longtemps en Egypte sans subir quelque influence des dialectes locaux.

² Au début, cette teneur est plutôt basse, l'apport linguistique grec étant encore peu élevé dans les débuts de la langue copte. Plus tard, la langue s'enrichit progressivement en termes d'emprunt, qui ne sont pas, cependant, employés systématiquement par tous les auteurs : très vite, on dénote chez certains d'entre eux (par nationalisme ? purisme littéraire ?) un effort tendant à éviter le plus possible le vocabulaire d'origine grecque.

la recension courte du Livre secret de Jean, III donne l'impression d'un texte jeune, fortement révisé : c'est peut-être même une traduction nouvelle et tardive, basée uniquement sur le texte grec. En revanche BG et L sont plus archaïques, leur taux d'irrégularité dans l'usage des mots grecs étant plus élevé ; et comme ces irrégularités sont moins fréquentes dans les termes théologiques utilisés par la version longue, il nous paraît que, pour l'essentiel, le texte du papyrus de Berlin est le plus proche des origines, bien qu'il nous soit conservé dans une copie moins soignée que celles de L.

Ce premier examen ne prouve pas encore que la recension courte de notre traité soit plus ancienne que la recension longue ; même si BG est la plus archaïque des trois versions, elle a pu être établie sur une forme textuelle relativement récente, la naissance des divers types de texte grec étant antérieure à la période où ces textes, subsistant côté à côté, furent occasionnellement traduits en copte ; et même, le codex III nous montre que le texte bref était encore en circulation à une époque assez tardive. La primauté de BG ne nous donne donc qu'une légère présomption en faveur du texte court. Seule une analyse du contenu des passages présents dans L et absents dans BG et III nous permettra peut-être de situer ces deux formes textuelles l'une par rapport à l'autre. Cette analyse, Giversen l'a tentée dans son édition commentée du texte long d'après le manuscrit II, et il conclut en faveur de l'antériorité de la recension longue, l'autre recension étant, d'après lui, mutilée et tronquée. Nous avouons ne pas pouvoir le suivre dans ses conclusions. D'une part, il est extrêmement rare, dans la littérature antique, qu'un texte sacré soit raccourci : tout au plus pouvait-on en retrancher, ici ou là, quelques expressions devenues particulièrement choquantes, ou les remplacer par des équivalents plus acceptables ; mais le plus souvent, ces textes s'enrichissaient de gloses et d'adjonctions diverses, servant d'abord de commentaire ou d'explication, et passant ensuite dans le corps de l'ouvrage ; les apparences sont donc déjà, à priori, pour le texte court. D'autre part, si l'on examine successivement les principaux passages propres à L, on peut dire ceci : a) ce qui va de II, 11,21 à 13,10 paraît être une glose explicative, qui interrompt sans nécessité le cours du récit, après l'exclamation de Ialtabaôth : « Je suis un Dieu jaloux, (et) il n'y a aucun autre (Dieu) en dehors de moi ! » ; b) ce qui va de II, 15,23 à 19,10, liste minutieuse et détaillée des parties du corps humain et des puissances qui ont présidé à leur création matérielle, est un enrichissement du texte original, beaucoup plus concis, et l'origine de cet emprunt littéraire nous paraît indiquée clairement par la mention finale : « Il y a encore d'autres choses (écrites) au sujet des autres passions (corporelles), (choses) que je ne t'ai pas dites : si tu veux les connaître, (sache que) c'est écrit dans le livre de Zoroastre » ; c) alors

que BG et III ne mentionnent que brièvement la création de l'*Eimarmené*, L (II, 28,11 à 32) ne se croit pas dispensé d'expliquer beaucoup plus longuement comment cette puissance s'efforce de tenir enchaînés, en son pouvoir, aussi bien les entités célestes inférieures que les hommes ; d) II, 30,11 à 31,28 contient un fort bel hymne¹, qui s'intègre très mal au contexte dans lequel il a été placé. De tout cela, il nous paraît résulter avec évidence que la recension longue du Livre secret de Jean est un développement de sa recension courte, ou, du moins, d'un texte bref très proche de celui qui nous est rapporté par BG et III.

On peut aller plus loin encore : en analysant le contenu de la recension courte et en examinant son plan de composition et ses diverses parties, on est immédiatement frappé par l'aspect hétérogène du traité. On pourrait le diviser en deux parties principales : d'une part, il y a une révélation qui occupe la plus grande partie de l'ouvrage, et d'autre part il y a, avant et après cette révélation, un bref cadre « historique », qui n'est qu'un procédé littéraire, et dont le caractère fictif ne peut guère échapper au lecteur attentif, fût-il même gnostique : le lecteur gnostique s'intéresse d'ailleurs fort peu aux faits historiques, à ce temple (de Jérusalem) près duquel se passe l'action, à ce pharisien médisant qui porte, comme par hasard, le nom d'Arimanios, celui de l'Esprit Mauvais dans la religion de Zoroastre, à ce disciple Jean, frère de Jacques, et fils de Zébédée : pour lui, l'important est le contenu de la longue révélation mise dans la bouche du Christ céleste. Cette révélation, à son tour, peut être subdivisée en neuf parties, suivies (et précédées) d'une invitation au secret, et de terribles imprécations contre ceux qui oseraient divulguer ces mystères. De ces neuf parties, les quatre premières sont comme un vaste prologue théologico-cosmologique : 1) « Définition » de celui que, faute d'autre terme, on pourrait appeler l'« Etre suprême », et qui est, par nature, indéfinissable ; 2) description du monde de la lumière, tel qu'il émane de cet Etre suprême ; 3) récit de la déchéance de Sophia, l'une des puissances les moins hautes du monde de lumière : son péché est de créer sans l'assentiment de l'Etre suprême, et sa création est un produit mauvais, Ialtabaôth, le premier archonte ; 4) création du monde des ténèbres par le premier archonte : autres archontes, anges, démons, etc. Ces quatre premières parties auraient pu jouer le rôle de « confession de foi » si le Livre secret de Jean, dans sa version longue, avait eu une utilisation cultuelle. Les trois parties suivantes sont comme un commentaire du livre de la Genèse, commentaire souvent interrompu par des questions que pose le disciple : dans ses réponses, le Révélateur céleste répète fréquemment que « Moïse » a fort mal compris et fort mal

¹ Cf. *infra*, p. xxx.

exprimé ces mystères dans son livre ; 5) repentance de Sophia : elle est graciée ; 6) création de l'homme, piège que le monde lumineux tend au premier archonte et à ses acolytes, afin de leur reprendre les parcelles lumineuses que Sophia leur avait abandonnées ; 7) multiples péripéties d'une lutte au cours de laquelle le monde des ténèbres essaie, en vain, de disputer au monde de la lumière la possession de l'homme, en qui se sont concentrées les parcelles lumineuses convoitées. Dans une liturgie, ces parties joueraient le rôle de « l'explication biblique ». Viennent encore deux parties nettement isolées : 8) le disciple pose au Révélateur une série de questions tendant à connaître la situation spirituelle actuelle et future des diverses catégories d'hommes ; 9) enfin, et seulement dans L, on a l'hymne que nous citons plus loin, et dont la présence ne serait pas déplacée à la fin d'un service religieux. Cette analyse nous permet-elle d'entrevoir les diverses étapes de la formation du Livre secret de Jean ? On remarquera, tout au long de l'ouvrage, une série de doublets, dans lesquels on retrouve tantôt les éléments d'un système où la terminologie judaïque ne joue encore qu'un rôle effacé (l'apport chrétien, ou paracrétién, manquant aussi), et tantôt les éléments d'autres systèmes où la terminologie biblique (en particulier, la terminologie néotestamentaire) est utilisée et interprétée ; ces doublets créent parfois des confusions, pour ne pas parler de contradictions. Nous pensons que le noyau du traité pourrait être ce commentaire de la Genèse (parties 5, 6 et 7), auquel fut ajouté d'une part le prologue (parties 1, 2, 3 et 4) dont les éléments non bibliques sont sans doute repris à d'autres traités beaucoup plus anciens¹, et d'autre part encore, plus tard, le petit « catéchisme » (partie 8), et l'hymne (partie 9). Finalement, sans doute pour donner au traité quelque apparence de vraisemblance aux yeux des chrétiens habitués à la littérature néotestamentaire, on le compléta par le cadre historique fictif à l'intérieur duquel il se présente à nous maintenant.

On pourrait se demander aussi comment il est possible qu'un mouvement religieux ait admis, sans difficultés apparentes, que l'un de ses livres essentiels ait subi de telles transformations, et comment il a pu admettre, surtout, de voir figurer côté à côté, dans une même bibliothèque, trois formes extrêmement divergentes du même texte sacré : le texte long est presque deux fois plus long que le texte court. Cette question nous amènera d'abord à rechercher *qui* étaient exactement les gnostiques parmi lesquels fut écrit et utilisé le Livre secret de Jean, et quelle était leur conception de la tradition textuelle. Qu'en dit l'ouvrage lui-même ?

¹ Ces traités pourraient dater d'une période où la Gnose n'était pas encore en contact, du moins en contact prolongé, avec le christianisme.

Les élus auxquels sont destinées les révélations recueillies par le disciple Jean sont appelés à plusieurs reprises la génération des **ATKIM** (ou la génération **ETE MECKIM**, ce qui revient au même) ; une fois seulement, le copte a conservé, à la place d'**ATKIM**, l'adjectif grec **ἀσάλευτος**. Le verbe **KIM** signifie en général « se mouvoir, bouger, remuer », et il en est dérivé le substantif **KMTO** « tremblement de terre » ; **AT-** est un préfixe privatif, correspondant au **ά** grec. La **ΓΕΝΕΑ NATKIM** est donc la « génération immobile, inamovible, immuable », ou mieux, « inébranlable », en se référant à la nuance plus forte donnée par le terme grec. On devine immédiatement le sens de cette qualification, qui n'est, d'ailleurs, pas inconnue de la terminologie biblique. Mais **ATKIM** devient plus clair encore quand on se rappelle le passage du Livre secret de Jean où il est question du repentir de « *Sophia* » qui, dit le texte, commence alors à « se mouvoir » (verbe **KIM**, ou équivalents approximatifs signifiant « aller et venir », ou aussi le grec **ἐπιφέρεσθαι**). L'image évoquée est psychologiquement très claire : c'est celle de l'enfant qui se sent coupable et se balance d'un air gêné, s'appuyant tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre ; c'est celle aussi de l'homme tourmenté par le remords, et qui, ne pouvant tenir en place, va et vient incessamment, comme un fauve en cage. Au contraire, celui qui se sent sûr de sa bonne conscience n'a pas à se mouvoir, il n'a pas à réclamer à grands cris, comme le fait *Sophia*, le secours et le pardon. Le gnostique sait que le bien suprême, la perfection, c'est l'immobilité et le silence ; tout le mal naît du changement, de l'instabilité, comme le mythe gnostique le montre, et le mal à son tour enfante une série de nouveaux mouvements, de nouvelles transformations. Les membres du conventicule auxquels s'adresse le Livre secret de Jean se reconnaissent à cette immobilité, cette stabilité, cette unité intérieure qu'ils ont retrouvée. Doit-on les assimiler aux Séthiens, comme le pense Giversen ? Certains passages comme II, 9, 12-15, 25, 1 etc., et parallèles, pourraient le faire penser. Mais comme nous avons dans le Livre secret de Jean la synthèse de plusieurs doctrines, peut-être sera-t-il plus prudent de reconnaître simplement que nous retrouvons, dans ce traité destiné aux **ATKIM**, des éléments séthiens.

Voyons maintenant comment ces gnostiques cherchaient à préserver la pureté de leur doctrine, et comment leur souci de ne pas la divulguer put causer les étranges variations textuelles que nous observons. Dans le christianisme, très tôt, l'Evangile fut apporté aux auditeurs les plus divers, et la « bonne nouvelle » fut ouvertement prêchée à tous les hommes, sans distinction de race ou de valeur ; mais d'autre part, pour sauvegarder l'unité de la doctrine diffusée, on ne tarda pas à comprendre qu'il fallait créer un *canon*, pour conserver sans changement, sans altération, mais aussi sans additions, les

textes sacrés. La Gnose, au contraire, n'admet pas que ses doctrines soient livrées à n'importe quel esprit possédé d'une curiosité plus ou moins suspecte : son idéal n'est-il pas la pureté, une pureté comparable à celle de son Dieu suprême, qui se refuse à tout contact, même visuel, avec le monde, et qui n'agit (s'il est permis de s'exprimer ainsi à propos du Silencieux et de l'Immobile) que par de multiples intermédiaires ? Les traités gnostiques dévoilent les secrets les plus intimes de l'univers, ils donnent les divers noms d'innombrables puissances célestes, et des secrets aussi dangereux ne doivent pas tomber entre les mains de tout le monde. Aussi trouverons-nous, dans le Livre secret de Jean, des avertissements tout à fait significatifs sur les précautions que doit prendre celui à qui les révélations sont confiées ; au début de l'ouvrage, le révélateur dit à son disciple : « Viens, écoute, et comprends ce que je vais te dire aujourd'hui, afin qu'à ton tour tu le racontes à tes compagnons en Esprit, ceux de la génération des ATKIM, de l'homme parfait, qui sont capables de comprendre. » Une mise en garde similaire se retrouve à la fin du traité : « Je t'ai dit toutes ces choses, afin que tu les écrives et que tu les donnes *secrètement* à tes compagnons selon l'Esprit, car c'est (là) le mystère de la génération des ATKIM. » Puis le rédacteur ajoute ceci : « Et le Sauveur lui donna ces paroles, afin qu'il les écrivît et les mît en lieu sûr. » Une imprécation terrible est enfin lancée contre ceux qui oseraient vendre ces révélations à des non-initiés ; après quoi le disciple Jean « alla vers ses compagnons et commença à leur dire tout ce qui lui avait été dit par le Sauveur ». On remarquera aussitôt le rôle important que joue la transmission *orale* du message gnostique. Certes, la révélation céleste doit être « écrite », et sans doute consignée dans un livre ; mais ensuite, ce livre doit être caché en un lieu sûr, afin qu'il ne tombe pas entre des mains profanes : et l'on songe aussitôt à la jarre enterrée dans laquelle furent retrouvés les papyri de Nag'Hammâdi. Ainsi, la grande terreur des gnostiques n'était pas que l'on changeât tel ou tel mot particulier de la révélation, pourvu que son message central restât intact ; ce qu'il fallait éviter à tout prix, c'était que le livre précieux tombât au pouvoir de quelque personne étrangère à la communauté des initiés. Dès lors, on peut se demander si les prédicateurs gnostiques itinérants, qui parcouraient l'Egypte pour fortifier dans leur foi les conventicules de fidèles dans telle ou telle localité, ne voyageaient pas *sans emporter avec eux aucun écrit*, afin de limiter au minimum les risques de divulgation. Ils pouvaient, avant de partir en tournée, s'efforcer de fixer, autant que possible, dans leur mémoire, le message qu'ils voulaient transmettre ; s'ils étaient arrêtés en route et s'ils savaient se taire, nul ne pouvait leur arracher leur secret ; parvenus devant l'assemblée des initiés, ils répétaient leur message le mieux possible, en l'enri-

chissant peut-être d'inspirations qui leur étaient venues en cours de route, d'explications, de commentaires, de citations complémentaires extraites d'autres traités dont ils avaient le souvenir, et ce message pouvait finalement, selon les réactions de l'auditoire, prendre la forme d'un dialogue catéchétique ou d'une exhortation. Une telle hypothèse semblera sans doute quelque peu aventureuse ; elle expliquerait pourtant certains aspects de la tradition littéraire gnostique : d'une part, le ton direct, presque homilétique, de maint traité (par exemple, l'Evangile de Vérité) ; d'autre part, les diverses formes d'un même traité, coexistant sans s'éliminer mutuellement¹. Les premières traductions coptes du Livre secret de Jean ont pu être faites oralement par un prédicateur qui avait lu l'ouvrage en grec, et s'est trouvé, inopinément, devant un public auquel il lui a paru préférable de parler l'idiome indigène : un sténographe aura noté cette première version. Voilà qui expliquerait bien les « dialectalismes » que l'on note dans les divers textes (on parle toujours moins correctement que l'on n'écrit), et les irrégularités dans l'usage des mots grecs, irrégularités tout à fait excusables de la part d'un homme qui ne pouvait pas « se relire », et qui, même s'il relisait le texte copte noté par le sténographe, ne pouvait pas comparer sa version improvisée à un original grec qu'il avait laissé chez lui. Ainsi furent faites peut-être aussi les plus vieilles versions de la Bible. Plus tard, la Gnose put devenir consciente des dangers que présentait un mode de transmission littéraire aussi incertain, et l'on put faire voyager occasionnellement tel ou tel traité grec ou copte, ce qui permit de réviser les versions sur les originaux. Mais quoi qu'il en soit, la tradition textuelle gnostique n'eut jamais, et de loin, la rigueur littéraire (on pourrait même dire « scientifique ») de celle qui nous transmit, à la même époque, les textes bibliques.

Nous terminerons cette introduction au Livre secret de Jean par la citation de l'hymne dont nous avons parlé plus haut², hymne conservé par la recension longue, et qui nous donnera un avant-goût du climat mystique dans lequel s'est développée la recherche gnostique :³

Moi donc, la Pensée-Originelle (et) parfaite [du tout], je me suis changée en ma semence ;

¹ Nous avons essayé d'expliquer, par une hypothèse analogue, les similitudes et les divergences étranges existant entre deux livres néotestamentaires, l'Epître aux Ephésiens et l'Epître aux Colossiens : cf. R. KASSER : *L'autore dell'Epistola agli Efesini*, Protestantesimo, 1962, p. 74-84.

² Cf. *supra*, p. 145.

³ La version que nous donnons ici est moins littérale que celle qui suivra dans notre traduction totale du Livre secret de Jean. Dans cet hymne aussi, l'on distinguera peut-être différentes couches rédactionnelles. Nous avons mis entre [] ce qui pourrait être considéré comme des gloses explicatives.

Car j'étais au commencement, marchant en toutes routes ;
 Car moi, je suis la richesse et la lumière,
 Moi, je suis le souvenir de la plénitude.

Je marchai donc dans l'immensité de l'obscurité,
 Et je tins bon, jusqu'(au moment) où j'entrai au milieu de la prison ;
 Et les fondements du Chaos furent ébranlés,
 Et moi, je leur demeurai cachée à cause de leur méchanceté, et ils
 ne me reconnurent pas.

A nouveau [je me tournai pour la seconde fois (vers eux), et] je
 marchai, je sortis des régions de la lumière [: je suis le souvenir de
 la Pensée-Originelle],
 J'entrai au milieu de l'obscurité et à l'intérieur de l'Amenté¹ [(pour
 accomplir) ma mission] ;
 Et les fondements du Chaos furent ébranlés,
 Risquant de tomber sur ceux qui sont dans le Chaos, et de les détruire.

Et encore, je courus vers ma racine de lumière [afin qu'ils ne soient
 pas détruits avant le temps (prévu)], encore [une troisième fois]
 je marchai [: je suis la lumière qui est dans la lumière, je suis le
 souvenir de la Pensée-Originelle],
 Afin d'entrer au milieu de l'obscurité et à l'intérieur de l'Amenté ;
 Je remplis mon visage de la lumière de l'accomplissement de leur Eon,
 Et j'entrai au milieu de leur prison [: c'est la prison de leur corps].

Et je dis : « Celui qui m'entend, qu'il se lève du lourd sommeil ! »
 Et (celui-là) pleura, et il versa de lourdes larmes ;
 Il les essuya de son (visage) et dit : « Qui (donc) appelle mon nom ?
 Et d'où m'est venue cette espérance alors que j'étais dans les liens
 de la prison ? »

Et je dis : « Je suis la Pensée-Originelle de la pure lumière, [je suis
 la pensée de l'Esprit virginal, qui te rétablit au lieu honoré] :
 Lève-toi et souviens-toi, car tu m'as entendu, [et je suis ta racine :
 je suis la compassion] ;
 Assure-toi contre les anges de la pauvreté [et les démons du Chaos,
 et tous ceux qui s'attaquent à toi],
 Et sois vigilant contre le sommeil lourd [et contre l'enveloppement (?)
 de l'intérieur de l'Amenté]. »

Et je l'ai fait lever, et je l'ai scellé [par la lumière de l'eau] par les
 cinq sceaux,
 Afin que la mort n'ait aucun pouvoir sur lui depuis cette heure ;
 Et voici, maintenant, je (re)monterai (jusqu'à) l'Eon parfait,
 Après avoir achevé pour toi toutes choses en tes oreilles.

RODOLPHE KASSER.

¹ Séjour des morts.